



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 14/12/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221213-127168-DE-1-1

Date de mise en ligne : 16/12/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 13
décembre 2022
D-2022/400**

Aujourd'hui 13 décembre 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 16h00 à 17h10, présidence de Madame Claudine BICHET.

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Monsieur Amine SMHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 15h50, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent à partir de 16h03, Madame Alexandra SIARRI présente à partir de 16h55, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 15h40, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 15h40, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 17h00, Monsieur Patrick PAPADATO présent jusqu'à 17h07.

Excusés :

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Madame Marie-Julie POULAT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Aziz SKALLI,

**Bordeaux - Zone d'aménagement concerté Garonne-Eiffel -
Désaffectation et déclassement d'emprises foncières
d'environ 8 064m² à l'Etablissement public d'Aménagement
Bordeaux Euratlantique - Rive droite pont Saint Jean secteur
Sud - Décision - Autorisation**

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet d'aménagement d'intérêt national porté par l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique, un protocole de coordination des politiques publiques foncières et ses quatre avenants ont été conclus entre la Ville de Bordeaux et l'EPA Bordeaux Euratlantique.

Ce protocole prévoit l'acquisition par l'EPA Bordeaux Euratlantique, d'emprises en nature de friche appartenant à la Ville de Bordeaux, situées sur la rive droite de la Garonne, au niveau de la tête de pont Saint-Jean secteur sud et encadrées par le boulevard Joliot-Curie et le quai Deschamps. Elles sont destinées à la réalisation du projet dit du « Belvédère » situé au sein de la ZAC Garonne-Eiffel.

Ce projet permettra le développement de 140 000 m² de surface de plancher à bâtir en vue de l'accueil des programmes de bureaux, logements, commerces, services, locaux d'activité, hôtel, résidence hôtelière d'affaires, centre d'hébergement d'urgence à destination de personnes en situation de grande précarité. Un équipement culturel et évènementiel de dimension métropolitaine sera également réalisé.

La phase 3 de ce projet, s'agissant des emprises appartenant à la Ville de Bordeaux, correspond à une emprise foncière totale de 8 064 m², correspondant à des délaissés de voirie et aux terres-pleins de l'ancien échangeur du Pont Saint Jean, soit :

- 6504 m² relevant de la propriété de la Ville de Bordeaux (futurs lots ET2b et ET3) correspondant à une portion du domaine public non cadastré.
- 1560 m² relevant de la propriété de la Ville de Bordeaux (future voirie) correspondant à une portion du domaine public non cadastré.

Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de déclasser lesdites emprises du domaine public de la Ville de Bordeaux, dont la désaffectation a été constatée le 25 octobre 2022 par exploit d'huissier.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L 1311-1 ;

Vu le code de la propriété des personnes publiques, notamment son article L. 2141-1 et suivants ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu l'enquête publique préalable au déclassement des anciennes voiries de l'échangeur du Pont Saint Jean qui s'est déroulée du 7 au 21 octobre 2015 ;

Vu le constat établi par Me CASIMIRO, huissier de justice à Bordeaux, le 25 octobre 2022 attestant la désaffectation des emprises ;

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

- le déclassement des emprises appartenant à la Ville de Bordeaux correspondant à une surface foncière totale de 8 064 m², situées en tête du pont Saint-Jean secteur sud, conformément au plan ci-annexé.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 décembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

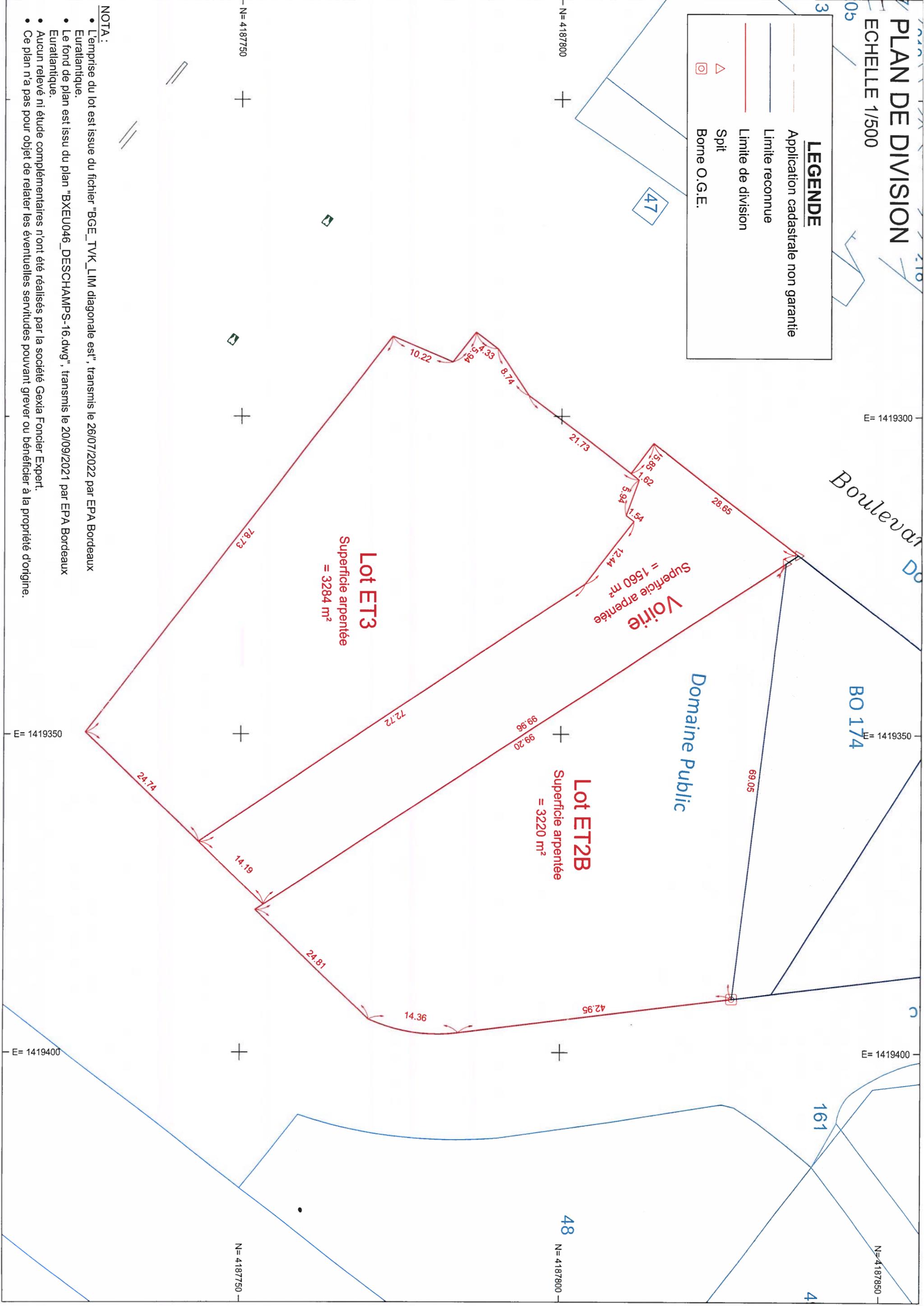
Madame Delphine JAMET

PLAN DE DIVISION

ECHELLE 1/500

LEGENDE

- Application cadastrale non garantie
- Limite reconnue
- Limite de division
- Spit
- Borne O.G.E.



NOTA :

- L'emprise du lot est issue du fichier "BGE_TVK_LIM diagonale est", transmis le 26/07/2022 par EPA Bordeaux Euratlantique.
- Le fond de plan est issu du plan "BXEU046_DESCHAMPS-16.dwg", transmis le 20/09/2021 par EPA Bordeaux Euratlantique.
- Aucun relevé ni étude complémentaires n'ont été réalisés par la société Gexia Foncier Expert.
- Ce plan n'a pas pour objet de relater les éventuelles servitudes pouvant grever ou bénéficier à la propriété d'origine.

Marché : AC n°202000070

Commune de BORDEAUX
ZAC Garonne-Eiffel - secteur Belvédère

PLAN DE DIVISION ET2B et ET3



Plan n° 21_162_T

N° DOSSIER	21_162	ECHELLE 1/500	
N° commande : 2022.....			
Dessin / Contrôle	MB / MP	Coordonnées RGF93 projection CC45	
Nom du fichier	21_162_PDV2.dwg		
Ind.	Date	LIBELLÉ MODIFICATIONS	
01	26/07/2022	Elaboration du document	



Gexia Foncier
GÉOMÈTRE-EXPERT
34-36 rue de la Courrèze - Villa 2
33370 Artigues-Près-Bordeaux
Tél: 05 62 57 10 08
E-mail : contact@gexiatoncier.fr



SERRAIN & ASSOCIE
12 Quai Louis XVIII - 33000 BORDEAUX
Tél. : 05.56.58.33.33
E-mail : bordeaux@serrain.fr

Commune de BORDEAUX

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



Emprise des lots



Echelle : 1/ 1000